



Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe
(GI WACAF)



Atelier de coopération entre le gouvernement et
l'industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC
en République Démocratique du Congo

Kinshasa, République Démocratique du Congo

02-05 Octobre 2012



Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme

Commission Intérimaire du Courant de Guinée

L'Initiative Mondiale

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA) pour renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures

Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbures faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Le Project GI WACAF

C'est un programme conjointement financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et par huit Compagnies Pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'IPIECA, l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier.



Mission

Renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique de Occidentale, Centrale et Australe par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Portée du GI WACAF

Le projet concerne 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe. Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Objectif

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par les hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la Convention d'OPRC 90 :

- Objectif 1. Législation : Promouvoir la ratification des Conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92
- Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles
- Objectif 3. Autorité nationale désignée : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte
- Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle
- Objectif 5. Formation et exercice dans le pays : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays
- Objectif 6. Moyens du pays : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows:

IMO/IPIECA. 2012. Atelier de coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC en République Démocratique du Congo. Kinshasa, République Démocratique du Congo - 02-05 Octobre 2012; 46 Pages.

Executive summary

Title of the Workshop: Workshop on cooperation between government and oil companies for the development of the national oil spill contingency plan of Democratic Republic of Congo - Kinshasa, Democratic Republic of Congo.

Hosted by: Ministry of Environment, Nature Conservation and Tourism, Democratic Republic of Congo.

Venue and date: Père Boka conference room and Père Henri de Decker working room of the *Centre d'Études pour l'Action Sociale* (CEPAS) - Kinshasa, Democratic Republic of Congo: 04 – 07 September, 2012.

Type of event: National workshop

Organised by: Ministry of Environment, Nature Conservation and Tourism, Democratic Republic of Congo.

Supported by: the International Maritime Organization (IMO), IPIECA, the international oil and gas industry association for environmental and social issues (IPIECA), the Ministry of Petroleum of the Democratic Republic of Congo and Oil Companies.

Number of participants: 63 participants were registered for the Workshop including delegates from national authorities (42), Oil companies (9) a NGOs (1). The Ministry of Environment, Nature Conservation and Tourism and the Ministry of Petroleum of the Democratic Republic of Congo presided over the opening ceremonies. A list of Participants is attached as Annex 2 to this Report.

Summary of the Workshop:

This national workshop was organized as a follow-up to the national workshop that was held in Kinshasa in 2010. These two workshops are important steps in enhancing the capacity of the Democratic Republic of Congo to prepare for and respond to marine oil spills. The workshop brought together national authorities and oil industry representatives to discuss a draft Protocol Agreement between national operators and various administrations for the development of the National Oil Spill Contingency plan (plan POLMARC). A final draft was adopted jointly by all the participants and submitted to all stakeholders for further review and subsequent adoption of the final document. The elements which compose a NOSCP and the development status of the POLMARC and local plans were discussed and have highlighted the efforts necessary to obtain an operational plan. The vulnerability mapping project, discussed from the results of the previous national workshop, has been revived and priority actions were indentified to implement this project.

Table des matières

Executive summary	4
Abréviation 6	
1. Introduction.....	7
2. Objectif de l'événement	7
3. Programme	8
4. Lieu, dates, rôles et participants	8
5. Cérémonie d'ouverture	9
6. Résumé des présentations	10
7. Résumé des Travaux.....	14
8. Résumé de la cérémonie de clôture	16
9. Recommandations.....	17
10. Conclusion	18
Annexe 1. Programme.....	20
Annexe 2. Liste des Participants.....	24
Annexe 3. Mot de bienvenue et de présentation des objectifs de l'atelier par le Coordonnateur national du plan national d'intervention d'urgence.....	25
Annexe 4. Allocution de bienvenue du Coordonnateur du Projet GI WACAF.....	27
Annexe 5. Allocution de circonstance de Son Excellence Mr. le Ministre des Hydrocarbures	29
Annexe 6. Discours d'ouverture de l'atelier de Son Excellence Mr. le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme	31
Annexe 7. Eléments de réflexion pour un exercice conjoint gouvernement / industrie.....	33
Annexe 8. Discours de clôture de Mr. le Coordonnateur du Projet GI WACAF.....	36
Annexe 9. Discours de clôture de Mr. le Secrétaire Général aux Hydrocarbures	38
Annexe 10. Discours de clôture de Mr le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme	40
Annexe 11. Formulaire d'évaluation	42
Annexe 12. Photographies	46

Abréviation

CEPAS	Centre d'Études pour l'Action Sociale
CICG.....	Commission Intérimaire du Courant de Guinée
CLC / CRC.....	International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage / Convention internationale de 1992 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
DHSE.....	Directeur Hygiène Sécurité Environnement
ESI.....	Environmental Sensitivity Index
Fonds 92.....	Convention internationale portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
GI WACAF.....	Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe
IMS	Incident Management System (système organisationnelle de gestion de la lutte)
IPIECA.....	Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier
NEBA	Net Environmental Benefice Analysis (Analyse du bénéfice net environnemental)
OMI	Organisation Maritime Internationale
OPRC 90.....	Oil Pollution Preparedness, Response And Co-Operation
PC	Poste de Commandement
PNIU	Plan National d'Intervention d'Urgence
RDC.....	République Démocratique du Congo
SCTP	Société Commerciale des Transports et des Ports
SIG	Système d'Information Géographique
SNPD.....	Substances Novices et Potentiellement Dangereuses

1. Introduction

Le Projet « Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe » (Projet GI WACAF) a pour objectif de renforcer les capacités des pays à faire face aux déversements accidentels d'hydrocarbures en mer ainsi que d'améliorer de manière durable la capacité des pays à protéger leurs ressources marines et côtières soumises à un risque de pollution à travers la mise en œuvre de la Convention OPRC 90 et le développement du partenariat entre l'industrie pétrolière et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Le Projet GI WACAF a été lancé en avril 2006 à Libreville au Gabon. C'est un programme conjointement financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et par huit compagnies pétrolières membres du Projet : BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'IPIECA, l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier. Ce programme couvre vingt deux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre plus l'Afrique du Sud. Des ateliers nationaux et régionaux sont organisés par les points focaux nationaux avec le soutien du Projet GI WACAF afin de répondre à des préoccupations spécifiques et de supporter les pays à mettre en œuvre les dispositions de la Convention OPRC 90.

C'est dans ce cadre que l'autorité en charge de la préparation à la lutte, Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et Tourisme de la République Démocratique du Congo, par l'intermédiaire de son Directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée, a sollicité l'OMI et l'IPIECA pour faciliter la réalisation d'un atelier centré sur la coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière en vue de la mise à jour du plan POLMARC.

2. Objectif de l'événement

L'objectif général de l'atelier a été de renforcer la coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière en République Démocratique du Congo à partir de trois axes de travail :

- le développement d'un protocole d'accord entre le gouvernement et l'industrie pétrolière en vue de mobiliser des moyens techniques, humains et financiers pour le développement et la mise en œuvre du plan POLMARC ;
- la mise en place d'un programme de finalisation des cartes de vulnérabilité environnementale en associant les ressources des agences nationales et de l'industrie pétrolière ; et
- le développement d'un plan d'action pour la réalisation d'un exercice de lutte, de type TIER II, conjointement avec le gouvernement et l'industrie pétrolière.

Afin d'atteindre cet objectif et de suivre ces axes de travail, des objectifs spécifiques ont été proposés, à savoir :

- présenter le plan POLMARC et les plans sectoriels de lutte développés par l'industrie pétrolière pour que l'ensemble des participants ait connaissance des structures organisationnelles de lutte des principaux acteurs en République Démocratique du Congo ;
- fournir une vue générale des conventions internationales relatives aux pollutions marines pour souligner aux acteurs nationaux l'importance de la ratification de tels outils juridiques, notamment la Convention OPRC 90 ;
- discuter du projet de protocole d'accord relatif à la collaboration pour le développement du plan national d'intervention d'urgence aux événements de pollution par les hydrocarbures et les

substances nocives et potentiellement dangereuses de la République Démocratique du Congo (plan POLMARC) ;

- fournir aux participants les principes et méthodes de la cartographie de vulnérabilité environnementale en mettant en corrélation les types de cartes et les utilisateurs, les étapes de développement des cartes et la définition des stratégies de lutte ;
- préciser le niveau de développement des cartes de vulnérabilité et rappeler les conclusions et recommandations du précédent atelier national en 2010 ;
- développer un plan d'action conjoint entre les autorités nationales et l'industrie pétrolière pour la finalisation des cartes de vulnérabilité ;
- présenter les principaux exercices sur table et de grande ampleur réalisés, dans le cadre du Projet GI WACAF, ayant mobilisé les ressources du gouvernement et de l'industrie pétrolière ;
- exposer les éléments de mise en œuvre des exercices de lutte ;
- discuter et identifier les objectifs, les pré-requis, les actions, les acteurs nationaux et privés pour la réalisation d'un exercice de lutte, de type TIER II, conjointement avec les autorités nationales et l'industrie pétrolière en République Démocratique du Congo ; et
- développer un plan d'action pour la réalisation d'un exercice de lutte.

3. Programme

En fonction de ces objectifs, un programme a été développé par le consultant de l'IPIECA, sous le contrôle et l'approbation du Coordonateur du Projet GI WACAF, ainsi que du Point Focal national du Projet GI WACAF. Voir le programme en Annexe 1.

Le programme comprenait des sessions plénières de présentations permettant notamment le retour d'expérience des experts, les échanges, les questions et les commentaires des participants.

Deux sessions de travail en groupe ont été prévues. La 1^{ère} session a permis à un groupe de participants de travailler sur le projet de protocole d'accord tandis que les autres participants identifiaient les actions prioritaires pour le développement des cartes de vulnérabilité. La seconde session de travail a permis de développer les recommandations à partir de 4 groupes de travail.

L'atelier a été organisé de la manière suivante :

- Le 1^{er} jour a été dédié au contexte juridique de la coopération par la présentation de la Convention OPRC 90, à la présentation des plans de lutte sectoriel et au contenu d'un plan d'intervention d'urgence ;
- Le 2^{ème} jour a été consacré au projet de protocole d'accord et à la cartographie de la vulnérabilité environnementale. Cette journée a été organisée en deux groupes de travail ;
- Le 3^{ème} jour a permis de présenter et de discuter des modalités de mise en œuvre d'un exercice de lutte de type Tier II ;
- Le dernier jour a été consacré aux conclusions et aux recommandations de l'atelier ainsi qu'à la cérémonie de clôture.

4. Lieu, dates, rôles et participants

L'atelier a été organisé par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, à travers la Commission Intérimaire du Courant de Guinée, en collaboration avec le Ministère des Hydrocarbures et les opérateurs privés, avec l'appui technique de l'OMI et de l'IPIECA.

Les experts qui ont animé les travaux étaient :

- Mr Romain Chancerel, Coordonnateur du Projet GI WACAF (IPIECA);
- Christophe CARRIÉ, Consultant IPIECA (OTRA).

Les séances plénières de présentation, d'ouverture et de clôture de l'atelier ainsi que la session du groupe de travail sur le projet de protocole d'accord se sont déroulées dans la salle de conférence « Père Boka » du Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS), à Kinshasa. La session de travail sur la cartographie de la vulnérabilité environnementale s'est déroulée dans la salle « Père Henri de Decker ».

La Commission Intérimaire du Courant de Guinée s'est chargée de l'organisation générale de l'atelier, de l'accueil des participants. Les pauses café et déjeuner se sont déroulées dans la cour extérieure du CEPAS et ont été prises en charge par les opérateurs privés.

Le nombre total des participants à l'atelier technique s'élève à 63 personnes, représentants des administrations nationales (42), de l'industrie pétrolière (9) et des ONGs (1).

La liste des participants est jointe en Annexe 2.

5. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, coprésidée par Son Excellence le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme et Son Excellence le Ministre des Hydrocarbures, a débuté à 10h00 le mardi 2 octobre 2012 et s'est déroulée comme suit :

- hymne nationale de la République Démocratique du Congo ;
- mot de bienvenue et de présentation des objectifs de l'atelier par le Coordonnateur National du Plan National d'Intervention d'Urgence, Mr. Jean-Paul Mwamba Nyembo (Directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée) ;
- allocution de bienvenue du Coordonnateur du Projet GI WACAF: Mr. Romain Chancerel ;
- allocution de circonstance de Son Excellence Mr. le Ministre des Hydrocarbures : Mr. Crispin Atama Tabe Mogodi ;
- discours d'ouverture de l'atelier de Son Excellence Mr. le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme : Mr. Bavon N'sa Mputu Elima.

La cérémonie d'ouverture a été menée par le Protocole d'Etat du Ministère des Affaires étrangères, Mr Victor Mponga Shakobe.

Le Directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée a rappelé l'objectif général, les axes de travail et les principaux objectifs spécifiques de l'atelier. Il a présenté de manière succincte les acteurs présents à cet atelier et impliqués dans le développement du plan national de lutte. Il a terminé son allocution en remerciant les participants et l'assistance technique de l'OMI et de l'IPIECA.

(Se référer à l'Annexe 3 pour le Mot de bienvenue et de présentation des objectifs de l'atelier par le Coordonnateur national du plan national d'intervention d'urgence).

Le Coordonnateur du Projet GI WACAF a rappelé le contexte et les objectifs du Projet GI WACAF porté par l'OMI et l'IPIECA ainsi que les progrès obtenus depuis sa création. Après un rappel du contexte et des objectifs de la Convention OPRC 90 en relation avec les risques de pollution accidentelle par les hydrocarbures en République Démocratique du Congo, il a mis en évidence l'importance du plan POLMARC et la nécessité d'une collaboration étroite entre tous les acteurs pour sa mise en œuvre. Le Coordonnateur du Projet GI WACAF a terminé son discours en remerciant les efforts menés par les autorités nationales pour l'amélioration des capacités de lutte nationales et en remerciant, au nom du secrétaire général de l'OMI et du Secrétaire de

Direction de l'APIECA, tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de cet atelier. (Se référer à l'Annexe 4 pour l'Allocution de bienvenue du Coordonnateur du Projet GI WACAF).

Son Excellence Mr. le Ministre des Hydrocarbures a débuté son allocution en rendant hommage au Président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabange, et en remerciant le Premier Ministre, pour le suivi qu'ils mènent dans le développement du Plan National d'Intervention d'Urgence. Après avoir remercié les participants et intervenants, Mr. le Ministre des Hydrocarbures a replacé cet atelier dans le contexte du XIV^{ème} sommet de la francophonie qui, organisé au mois d'octobre 2012 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, a pour thème les enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale. Après avoir rappelé les priorités identifiées lors du précédent atelier national GI WACAF qui s'était tenu en 2010 à Kinshasa (à savoir : la ratification des conventions, la production des cartes de vulnérabilité et la poursuite de la coopération et collaboration entre le gouvernement et les opérateurs pétroliers), Mr. le Ministre des Hydrocarbures a sollicité de l'industrie pétrolière des efforts dans la préservation de l'environnement et dans le renforcement des capacités de lutte en se dotant de plans sectoriels. Il a terminé son allocution en rappelant aux participants les perspectives de l'exploration et de la production pétrolière dans les grands lacs et en souhaitant une participation active des délégués. (Se référer à l'Annexe 5 pour l'allocution de circonstance de Son Excellence Mr. le Ministre des Hydrocarbures).

Son Excellence Mr. le Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, a rappelé la volonté de la République Démocratique du Congo de devenir une grande économie pétrolière tout en étant une puissance environnementale. Il a replacé les enjeux de l'atelier dans le contexte de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui allait se dérouler en octobre en Inde et les enjeux du XIV^{ème} sommet de la francophonie. Mr. le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme a précisé le souhait de la République Démocratique du Congo d'héberger le centre régional de lutte contre les pollutions marines, ce pourquoi une demande officielle a été transmise au Secrétaire de la Convention d'Abidjan. Il a aussi rappelé les causes qui ne permettent pas encore la mise en œuvre du plan national d'intervention d'urgence pour ensuite exprimer les engagements de son ministère pour la finalisation du protocole d'accord et la ratification des conventions internationales relatives à la lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures. Il a terminé son discours en déclarant ouvert l'atelier de coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC. (Se référer à l'Annexe 6 pour le discours d'ouverture de l'atelier de Son Excellence Mr. le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme).

6. Résumé des présentations

Présentation des activités du Projet GI WACAF

Romain Chancerel, Coordonnateur du Projet GI WACAF

Après que chaque participant se soit présenté (nom et organisation), le coordonnateur du Projet GI WACAF a mis en relation l'intitulé et les objectifs de l'atelier tout en rappelant que le format de la coopération entre le gouvernement et les industries pétrolières doit être adapté aux spécificités du pays concerné.

Il a présenté les activités de l'APIECA et de l'OMI dans le cadre de l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale, et Australe (Projet GI WACAF). L'ampleur et les objectifs du Projet GI WACAF, les activités mises en œuvre à ce jour dans le cadre du Projet et les résultats obtenus depuis 2006 ont ensuite été exposés. Cette présentation a fourni aux participants le contexte régional dans lequel s'inscrit cet atelier national et a également permis d'introduire les objectifs, les résultats attendus et l'organisation de l'atelier.

Présentation de la Direction Nationale du Courant de Guinée (CICG) Présentation du Plan POLMARC

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Directeur National CICG

Le Directeur National CICG, après avoir résumé les missions du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, a présenté la Commission Intérimaire du Courant de Guinée en précisant le texte juridique instituant son fondement et le contexte de sa création (le cadre juridique international la Convention d'Abidjan), ses principales missions et son organisation.

Il a rappelé le contexte qui mène à ce présent atelier, résumé le plan POLMAR tout en décrivant le système d'alerte et de mobilisation défini dans le plan de lutte ainsi que la structure organisationnelle au niveau national et local.

A partir de cartes et d'illustration, il a dressé un aperçu des risques de pollutions relatifs à l'exploitation et à la prospection pétrolières en RDC ainsi que ceux liés au trafic maritime et fluvial. Puis, il a rappelé les enjeux environnementaux, les richesses faunistiques et floristiques de la RDC.

Il a terminé sa présentation par la description (justification, contribution au fonds et mode de gestion) du fond d'intervention d'urgence pour contenir la pollution par les hydrocarbures.

Présentation du Plan de lutte : PERENCO / SOCIR / SEP CONGO / SCTP / ENI / SOCO / ORion-Oil

Participants

Sur les sept compagnies conviées à présenter leurs plans de lutte sectoriels, seules trois ont répondu positivement avec ou sans support.

Mr. Patrick Lagrange, DHSE PERENCO, a présenté les éléments clés qui composent le plan anti-pollution de la société Perenco, à savoir l'analyse des risques, les cartes de sensibilité, les stratégies de lutte à terre et en mer, le matériel, la logistique et la composition des annexes du plan. Lors de la présentation des stratégies de lutte en mer (utilisation du dispersant), il a indiqué que les pollutions provenant des installations offshore de Perenco dérivait vers le large ou vers la province de Cabinda d'après la vitesse et la direction du courant et des vents dans le secteur desdites installations. Il a ensuite précisé les pré-requis aux opérations et les étapes de la lutte (incluant la gestion des déchets) ainsi que le matériel utilisé pour mener à bien les stratégies de lutte à terre, dans les rivières et les étangs. Il a aussi indiqué les mesures d'évaluation menées sur les installations à terre et en mer pour éviter un déversement.

Le représentant de la SCTP (Société Commerciale des Transports et des Ports), a précisé les activités de la société à partir d'une carte couvrant la côte Atlantique à Matadi. Il a indiqué que le plan de lutte possédait une organisation interne et un système d'alerte. Le plan de lutte n'a pu être présenté en détail.

Le représentant de la SEP CONGO a présenté les principaux éléments du plan d'intervention d'urgence du dépôt pétrolier de Kinshasa. Il a rappelé les activités de la SEP CONGO, à savoir : la réception, l'entreposage, la manutention, le conditionnement, le transport et la mise sous emballage des produits pétroliers en RDC et dans les régions limitrophes.

Description d'un plan national d'intervention d'urgence contre les pollutions par les hydrocarbures

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Au vu du profil des participants présents à l'atelier, les objectifs et les éléments qui composent un plan national d'intervention d'urgence contre les pollutions par les hydrocarbures ont été rappelés :

- le contenu et les étapes de développement du volet stratégique ont été précisés ;

- le volet opérationnel a été décrit ainsi que l'importance de mettre en place une structure de lutte (IMS) identifiant les fonctions clés pour chaque cellule (Evaluation, Opération, Logistique, Finance) qui la compose ; et
- les rôles et les missions générales des trois niveaux hiérarchiques types qui composent l'IMS, à savoir : équipe sur le terrain, PC opérationnel (sur zone, avancé) et PC de crise ont été présentés.

Le Consultant IPIECA a mis en évidence la relation entre les plans de lutte à mettre en œuvre, et par conséquent le rôle et les responsabilités des opérateurs (compagnie pétrolière, port) et de l'autorité nationale, suivant l'importance de la pollution (concept du *Tier Response*).

Présentation des principales Convention internationales et régionales relatives à la préparation, la coopération à la lutte et l'indemnisation (OPRC 90, OPRC -HNS 2001, Convention d'Abidjan, CRC 92, Fonds 92, Bunker 2001, HNS 2001

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

La Convention pour la préparation à la lutte et à la coopération (OPRC 90) et ses implications pour la République Démocratique du Congo ont été présentées en mettant en évidence l'importance d'une ratification de cette convention ainsi que le développement d'accords bilatéraux avec les pays limitrophes pour une assistance et une mobilisation rapides des moyens de lutte.

Les conventions internationales relatives à l'indemnisation des coûts et des dommages consécutifs aux pollutions accidentelles par les hydrocarbures des navires pétroliers (CRC 92 et Fonds 92) mais aussi par les hydrocarbures de soute (BUNKER 2001) et les SNPD transportés par voies maritimes (HNS 96) ont été présentées. Les débats sur ce sujet ont mené à une prise de conscience de l'importance d'une ratification de ces conventions.

La cartographie des zones vulnérables: Objectifs, Contenu, Méthode de développement, Utilisateurs

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Les principes de la cartographie de la vulnérabilité des côtes, en incluant les recommandations internationales de l'OMI et de l'IPIECA ont été présentés et discutés. Ils comprenaient:

- le rôle des cartes dans la préparation à la lutte et pendant la lutte contre la pollution ainsi que l'importance de développer les cartes hors temps de crise et les étapes de développement en relation avec l'élaboration du PNIU ;
- les impacts possibles d'une pollution par hydrocarbures sur la base d'illustrations ;
- les thèmes qui composent les cartes de vulnérabilité des côtes (basés sur la vulnérabilité générale de la côte et des berges d'après l'indice ESI, les ressources biologiques vulnérables, les activités socio-économiques et usages vulnérables, les ressources logistiques et opérationnelles, et les sources de pollutions) ; et
- les différents types de cartes (stratégiques, tactiques et opérationnelles) en fonction des utilisateurs (décideurs, responsables sur zone, chefs d'équipe).

Durant cette session, le consultant IPIECA a précisé l'intérêt de posséder des cartes communes entre le gouvernement et l'industrie pétrolière pour un développement cohérent des stratégies de lutte entre le plan national et les plans sectoriels.

Vue d'ensemble d'un projet de développement de cartes de vulnérabilité, résultats attendus et intégration dans le Plan National de lutte

Présentation des cartes des vulnérabilités développées, rappel des recommandations du précédent atelier

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Ces deux présentations ont été scindées afin de garder une cohérence entre, d'une part, les étapes de développement des cartes de vulnérabilité et, d'autre part, les résultats obtenus et les recommandations émises lors de l'atelier national qui s'était tenu 2010 à Kinshasa¹.

Après avoir rappelé les objectifs, la méthode ainsi que les moyens utilisés pour les atteindre, Christophe Carrié, a présenté les cartes développées lors de l'atelier national de 2010. Il a poursuivi sa présentation par la description de étapes du projet de développement des cartes de vulnérabilité, en détaillant les décisions prises par les participants de l'atelier de 2010 et les recommandations émises pour la poursuite du projet. Cet état des lieux a suscité des questions techniques, notamment par les participants n'ayant pas assisté à l'atelier national en 2010.

Présentation des principaux exercices conjoints Gouvernement / industrie pétrolière

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

A partir du guide OMI/PIECA² et des retours d'expériences pour la réalisation d'exercices de lutte, Christophe Carrié a décrit quatre catégories d'exercices en les illustrant d'exemples concrets.

Exercices	Exemples
Exercice de notification	Exercice portant sur l'identification du point focal réceptionnant l'alerte pour chaque pays faisant partie du GIWACF
Exercice de mise en œuvre du matériel	Mise en service d'équipement de lutte offshore de TOTAL E&P Congo
Exercice sur table	Atelier national sur le plan national d'intervention d'urgence révisé - Ghana
Exercice de grande ampleur	Atelier National et l'exercice pour tester et mettre à jour le PNIU - République du Congo Atelier et Exercice sur le PUNG - République du Gabon

Les objectifs des exercices, les personnes impliquées ainsi que le matériel pouvant être utilisé ont été précisés. La description des exercices ne s'est pas limitée à la phase de réalisation mais prenait aussi en compte les phases de conception, de mise en œuvre, d'évaluation et d'intégration dans les PNIU afin de familiariser les participants aux éléments à prendre en considération pour mener à bien un exercice de lutte.

¹ IMO/IPIECA, 2010: Rapport des ateliers pour le test et l'analyse opérationnelle du «Plan National d'Urgence contre la Pollution Marine – Plan POLMARC» de la République Démocratique du Congo et le développement d'un Système d'Informations Géographiques sur la vulnérabilité littorale, fluviale et lacustre aux pollutions marines accidentelles, Kinshasa, République Démocratique du Congo, 24 - 27 Mai 2010

² Rapport conjoint OMI/PIECA volume deux, Avril 1996: Guide sur la planification d'exercices de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, 36 pages.

Éléments clés pour la mise en œuvre des exercices de lutte

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Le Consultant IPIECA a rappelé les principes directeurs d'un exercice, quelle que soit la catégorie de ces derniers. Il a mis en évidence les éléments du plan POLMARC qui doivent être clarifiés, voire développés, avant de réaliser un exercice sur table en République Démocratique du Congo, à savoir :

- identifier les individus dans les cellules du PC de crise (Evaluation, Opération, Logistique, Finance) ;
- former ces derniers au plan POLMARC et aux principes de base de la lutte ; et
- obtenir un minimum d'information sur les zones sensibles, les stratégies de lutte, les équipements de lutte disponibles et les coordonnées des différents acteurs de la lutte.

Chacune des étapes qui mènent à l'exercice et à l'intégration des retours d'expériences (recommandations, observations, conclusions) dans le PNIU ont été détaillées, mettant en exergue :

- l'importance de définir, en premier lieu, des objectifs claires, réalistes et mesurables pour l'exercice (quels éléments du plan doivent être testés et comment) ;
- la nécessité de débiter par des objectifs simples, et restreints pour ensuite monter en complexité ;
- l'importance d'obtenir l'autorisation de sa direction pour mener à bien l'exercice ;
- la nécessité de mettre en place un groupe « projet » pour les exercices sollicitant différents acteurs et moyens ;
- la nécessité de définir un calendrier d'actions et un budget pour mettre en œuvre l'exercice ; et
- l'identification des animateurs et des évaluateurs (*une même personne peut réaliser ces deux rôles*).

7. Résumé des Travaux

Les sessions de travail ont été menées en séances plénières à la suite des présentations et des discussions et aussi en groupe de travail.

Groupe de travail pour la finalisation du protocole d'accord entre le gouvernement et l'industrie pétrolière

Jean-Paul Mwamba Nyembo, Directeur National CICG
Romain Chancerel, Coordonnateur du Projet GI WACAF

Le projet de protocole d'accord permet la création d'un Comité Permanent de Concertation visant à établir un cadre de collaboration entre l'Etat et les Opérateurs dans le but de développer le plan POLMARC à partir des six axes de travail décrits dans la Convention OPRC 90.

Ce projet se nomme : *Projet de protocole d'accord relatif à la collaboration pour le développement du plan national d'intervention d'urgence aux événements de pollution par les hydrocarbures et substances nocives et potentiellement dangereuses de la République Démocratique du Congo (plan POLMARC)*.

Lors de la session de travail, le projet de protocole d'accord a été lu, discuté, modifié et complété en séance plénière du jour n°2. Il a suscité un débat constructif avec la participation de tous les participants, représentant l'Etat ou les Opérateurs privés.

Le projet de protocole d'accord a été approuvé le dernier jour de l'atelier par tous les participants après de légères modifications suite à des discussions sollicitées le matin du dernier jour.

Un calendrier a été défini pour la finalisation du projet et la signature de protocole d'accord :

- Lundi 15 octobre: date limite d'envoi des corrections des toutes les parties prenantes auprès du CICG (cicgrdc@yahoo.fr)

- Mardi 30 octobre: date de signature du protocole d'accord

Note : le projet de protocole d'accord n'est pas intégré au présent rapport.

Groupe de travail pour la mise en place d'un programme de finalisation des cartes de vulnérabilité environnementale

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Le groupe de travail était composé de 23 participants dont 5 étaient présents lors de l'atelier national en 2010. De ce fait, le programme pour la finalisation des cartes de vulnérabilité environnementale n'a pu être défini, seules des actions prioritaires ont été identifiées d'après les recommandations émises en 2010 :

1. Précision des objectifs généraux de développement des cartes et détermination du budget nécessaire au projet par le CICG :
 - Pour la phase géographique n°1 (de la façade océanique à Matadi) ;
 - Pour la phase géographique n°2 (de Kinshasa à Kisangani) ;Ce document sera transmis au Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme avec le rapport de l'atelier pour l'intégration du projet dans les actions prioritaires dudit Ministère.
2. Envoi d'une lettre du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme aux institutions impliquées dans le projet pour solliciter la participation de ces dernières ;
3. Envoi d'une lettre d'invitation du CICG pour réunir les experts de la cellule technique ;
4. Réunion de la cellule des experts sous la coordination du CICG pour que :
 - les enjeux et la méthode de la cartographie de la vulnérabilité soient rappelés ;
 - les institutions apportent les données disponibles pour leur thématique et les présentent au groupe d'experts ; les experts discutent d'un programme d'actions pour la réalisation des cartes.La réunion serait à prévoir mi-novembre.
5. Finalisation des cartes de vulnérabilité de la phase géographique n°1 du projet pour fin mars 2013.

La composition et les attributions de la cellule d'experts technique a été discutée et affinée lors de cette session :

- Réalisation technique des cartes :
 - Organisme : CICG ;
- Mise à disposition de la donnée « fond de carte » actualisée :
 - Organisme(s) : IGC, CVM, RVF ;
- Identification de la vulnérabilité du type de côte, et des berges :
 - Organisme(s) : CVM, RVF, CRGM ;
- Identification des ressources biologiques vulnérables :
 - Organisme(s): Laboratoire de l'hydrobiologie, limnologie et aquaculture de l'UNIKIN, ICCN ;
- Identification des activités et usages vulnérables :
 - Organisme(s): Faculté de sciences sociales, politiques et administratives de l'UNIKIN (SSPA), service des pêches du ministère de l'agriculture, ONT, SCTP (ex. ONATRA), REGIDESO ;
- Autre organismes: les provinces et Commission permanente des frontières (Ministère de l'Intérieur).

Développement d'un plan d'action pour la réalisation d'un exercice de lutte conjoint Gouvernement / Industrie pétrolière de type TIER II

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

En séance plénière, les participants ont mené à bien la phase de conception d'un exercice de lutte sur table associant les autorités nationales d'une part et les opérateurs privés et publics d'autre part.

Après avoir défini les objectifs généraux et les sous-objectifs, les participants ont proposé un lieu et un scénario d'exercice sur table de type de TIER II. Ces réflexions pourront servir de base de travail pour l'exercice sur table qui permettra de tester le plan POLMARC, une fois finalisé.

La finalisation de la phase de conception et l'assistance technique pour la mise en œuvre de cet exercice pourrait rentrer dans les attributions du Comité Permanent de Concertation, après signature du protocole d'accord.

(Se référer à l'Annexe 7 pour les éléments de réflexion pour un exercice conjoint gouvernement / industrie).

Proposition des recommandations de l'atelier

Christophe Carrié, Consultant IPIECA

Les participants organisés en 4 groupes de travail ont émis les recommandations générales de l'atelier. Ces recommandations ont été discutées, complétées et approuvées en séance plénière.

(Se référer aux recommandations page 17).

8. Résumé de la cérémonie de clôture

Débutée à 14h30, la cérémonie de clôture s'est terminée à 16h00 et a suivi les étapes ci-après :

- Hymne nationale de la République Démocratique du Congo ;
- Présentation des recommandations par un participant ;
- Lecture des conclusions par le Coordonnateur National du Plan National d'Intervention d'Urgence ;
- Remise des certificats et des supports de cours sur clé USB ;
- Mots de remerciement des participants ;
- Discours de clôture du Coordonnateur du Projet GI WACAF;
- Discours de clôture de Mr. le Secrétaire Général du Ministre aux Hydrocarbures ;
- Discours de clôture Mr. le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

Lors de son discours, le Coordonnateur du Projet GI WACAF a résumé les résultats obtenus, tout en précisant les éléments importants identifiés par les participants, à savoir la ratification des conventions internationales relatives à la préparation, à la coopération à la lutte et celles relatives aux indemnités des pollutions. Il a aussi rappelé l'importance de l'atelier national de 2010 pour le développement du plan POLMARC. Il a remercié les autorités nationales pour leur rôle dans la préparation à la lutte et pour l'organisation de cet atelier, les participants pour leur implication lors de l'atelier et enfin les opérateurs pour leur soutien dans l'organisation de cet atelier, et pour leur engagement auprès des autorités de la R.D. Congo pour la lutte et la préparation à la lutte. (Se référer à l'Annexe 8 pour Discours de clôture du coordonnateur du Projet GI WACAF).

Mr. le Secrétaire Général aux Hydrocarbures, après avoir exprimé sa profonde gratitude au Président de la République Démocratique du Congo et au Premier Ministre, a remercié les intervenants et participants pour leur apport dans le projet de finalisation du plan POLMARC. Il a aussi rappelé les objectifs de l'atelier et fait part

de sa joie pour les résultats obtenus. Il a terminé son allocution en rappelant que le Ministre des Hydrocarbures accompagnera le Comité Permanent de Concertation dans les différentes tâches du développement du plan POLMARC et qu'il s'assurera de l'implication des sociétés pétrolières dans les engagements qui relèveront du Protocole d'accord et dans le développement des cartes de vulnérabilité.

(Se référer à l'Annexe 9 pour le Discours de clôture de Mr. le Secrétaire Général du Ministre des Hydrocarbures).

Mr. le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme s'est réjoui des objectifs atteints et des résultats obtenus, marquant ainsi un nouveau départ dans la collaboration entre l'industrie pétrolière et le gouvernement en matière de protection des ressources environnementales. Après avoir précisé que ces résultats guideront la politique de gestion durable des écosystèmes marins, côtiers, fluviaux et lacustres de la RDC, il a remercié l'ensemble des participants pour leur implication, ainsi que les experts pour les travaux qu'ils ont animés. L'OMI et l'IEPCA sont aussi remerciés pour leur soutien et coopération qu'il souhaite permanents et fructueux. Avant de clôturer l'atelier, Mr. le Directeur de Cabinet a remercié les sociétés pétrolières, les sociétés d'exploitation maritimes et des voies navigables pour leur engagement à accompagner le gouvernement dans cet effort de préserver les ressources environnementales contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances toxiques. (Se référer à l'Annexe 10 pour le Discours de clôture Mr. le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme).

9. Recommandations

Les participants de l'atelier sur la coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC en République Démocratique du Congo ont émis les recommandations suivantes :

Recommandations sur la finalisation du Plan d'Urgence

1. Le groupe a insisté sur l'importance de poursuivre le développement du Plan National d'Intervention d'Urgence POLMARC et notamment :
 - Le développement des cartes de vulnérabilité ;
 - La définition des stratégies de lutte dont la finalisation et l'approbation de la Politique Nationale de l'emploi des dispersants ; Le développement du volet opérationnel du Plan POLMARC, et la désignation officielle des responsables des Sous-cellules.

Recommandations sur les plans sectoriels

2. Le groupe a rappelé que chaque opérateur doit posséder un plan de lutte sectoriel, impliquant de :
 - Fixer rapidement l'agenda des réunions pour l'établissement des plans de lutte sectoriels ;
 - Fixer une date butoir de communication des plans de lutte sectoriels ; et
 - Transmettre les plans sectoriels au CICG pour validation.

Recommandations sur le développement des cartes de vulnérabilité

3. Inscrire le projet de développement des cartes de vulnérabilité dans le plan d'action du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et tourisme pour la finalisation du plan national d'intervention d'urgence ;
4. Obtenir le soutien des autorités nationales dans la réalisation de ce projet ; et
5. Suivre les recommandations émises en 2010 lors de l'atelier de développement des cartes de vulnérabilités.

Recommandations sur la réalisation d'un exercice de lutte Tier 2

6. Identifier un groupe de travail pour la préparation de l'exercice sur table ; et
7. Mettre en œuvre l'exercice en fonction des objectifs définis lors de l'atelier et selon les lignes directrices décrites dans le guide IPIECA (Guide sur la planification d'exercices de lutte contre la pollution par les hydrocarbures).

Recommandations sur le protocole d'Accord

8. Faire approuver le protocole d'accord par les Ministres (de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme ; des Hydrocarbures ; des Transports et Voies de Communication) et les directeurs généraux des Opérateurs tels que listés dans le protocole d'accord ; et
9. Mettre en place rapidement le comité permanent de concertation après signature du protocole d'accord et identifier les personnes "clés" de ce comité.

Autres recommandations

A - au Gouvernement

10. Prendre en compte les présentes conclusions de l'atelier ;
11. Ratifier les conventions internationales de l'OMI (actuellement en cours): OPRC 90, OPRC-HNS 2000, CLC 92, Fonds 92, Bunker 2001 ;
12. Mettre en cohérence le cadre législatif et réglementaire national pour y intégrer les dispositions des conventions internationales liées à la préparation et à l'indemnisation, en cours de ratification par la R.D.C. ;
13. Sensibiliser les autorités provinciales quant à leur rôle dans la gestion des opérations de lutte, et le développement de plans d'urgence portuaires et provinciaux (lorsque jugés pertinents par rapport aux risques de pollution accidentelle) ; et
14. Elaborer les mesures d'application de la loi 11/009 du 11 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement.

B - Aux opérateurs

15. Poursuivre la collaboration avec le gouvernement dans le cadre du développement du Plan POLMARC ; et
16. Encourager la collaboration des opérateurs entre eux.

10. Conclusion

L'atelier sur la coopération entre le gouvernement et l'industrie pétrolière pour le développement de la lutte était axé sur le protocole d'accord, la cartographie de la vulnérabilité, la réalisation d'exercices et la planification d'urgence. Les trois derniers points nécessitaient la présence de participants formés aux principes de base de la lutte et à la planification d'urgence contre les pollutions, ce qui n'était pas le cas pour la plupart des participants.

Cependant l'atelier a permis d'obtenir des résultats concrets, à savoir :

- Les éléments qui composent un plan national d'intervention d'urgence ont été rappelés ;
- Un projet de protocole d'accord a été adopté par l'atelier ;
- Ce projet sera proposé aux Ministres (de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme; des Hydrocarbures; des Transports et Voies de Communication) et des directeurs généraux des opérateurs tels que listés dans le projet de protocole d'accord ;
- Les participants ont été formés aux processus de réalisation d'un exercice de lutte contre les pollutions par hydrocarbures ;
- Des objectifs et un scénario d'exercice de lutte sur table conjoint entre le gouvernement et les opérateurs publics et privés ont été définis ;
- Les objectifs, le contenu et la méthode de réalisation des cartes de vulnérabilité ont été rappelés ;
- Les actions clés pour poursuivre le développement des cartes de vulnérabilité ont été définies.

Tous les participants se sont accordés sur l'importance de coopérer ensemble pour développer le plan POLMARC à travers un Comité Permanent de Concertation. Ils ont aussi reçu le soutien des Ministres concernés dans la réalisation de tâches-clés pour le développement du plan POLMARC incluant l'élaboration de la cartographie de la vulnérabilité.

Ayant permis de formaliser cette coopération et ce soutien, l'atelier de 2012 constitue, avec celui de 2010, une avancée dans le renforcement des capacités de lutte de la RDC.

Ceci étant, les participants ont mis en évidence l'urgence de ratifier les conventions internationales relatives à la préparation et la coopération à la lutte, et celles relatives aux indemnités des dommages dus aux pollutions par les hydrocarbures et SNPD. Ils ont aussi porté leur attention au développement rapide des plans sectoriels et à la finalisation du plan POLMARC.

La synthèse de l'évaluation de l'atelier par les participants est décrite en Annexe 11.

Annexe 1. Programme

Jour 1 : Mardi 02 octobre 2012	
	Cérémonie d'Ouverture
09h00	Enregistrement des participants
09h30	Cérémonie d'Ouverture : <ul style="list-style-type: none">- Mot de bienvenue par le Coordonnateur National du PNU POLMARC- Mot du Consultant, représentant l'OMI et l'IPIECA- Mot du Ministre des Transports et Voie de Communication- Mot du Ministre des Hydrocarbures- Mot du Ministre de l'Environnement
10h30	Pause Café
	Introduction
11h00	Présentation des activités du Projet GI WACAF et objectif de l'atelier Romain Chancerel, Coordonnateur du Projet GI WACAF
	Présentation des plans d'intervention d'urgence
11h15	Présentation de la Direction Nationale du Courant de Guinée (CICG) Présentation du Plan POLMARC Jean-Paul MWAMBA NYEMBO, Directeur National CICG
12h30	Pause Déjeuner
13h30	Présentation du Plan de lutte : PERENCO / SOCIR / SEP CONGO / SCTP (20 minutes / présentation)
15h00	Pause café
15h30	Présentation du Plan de lutte : ENI / SOCO / ORion-Oil (20 minutes / présentation)
16h30	Présentation des principales Convention internationales et régionales relatives à la préparation, la coopération à la lutte et l'indemnisation (OPRC90, OPRC -HNS 2001, Convention d'Abidjan, CRC92, Fonds92, Bunker2001, HNS2001 Christophe Carrié, Consultant IPIECA
17h00	Fin de la journée



Jour 3 : Jeudi 04 octobre 2012	
09h30	Présentation des principaux exercices conjoints Gouvernement / industrie pétrolière : <ul style="list-style-type: none">- République du Congo (Pointe Noire)- Gabon- Cameroun- ... Christophe Carrié, Consultant IPIECA Romain Chancerel, Coordonnateur du Projet GI WACAF
10h30	Pause Café
11h00	Eléments clés pour la mise en œuvre des exercices de lutte Christophe Carrié, Consultant IPIECA <ul style="list-style-type: none">- Catégorie d'exercice- Planification d'un exercice (phase de conception / développement / conduite de l'exercice / analyse)
12h30	Pause Déjeuner
13h30	Groupes de travail pour le développement d'un plan d'action pour la réalisation d'un exercice de lutte conjoint Gouvernement / Industrie pétrolière de type TIER II Christophe Carrié, Consultant IPIECA Romain Chancerel, Coordonnateur du Projet GI WACAF <ul style="list-style-type: none">- Discussion / identification des objectifs, des pré-requis et des actions, les acteurs nationaux et privés etc.- Développement d'un plan d'action avec échéancier pour la réalisation d'un exercice de lutte
16h30	Fin de la journée

Jour 4 : vendredi 05 octobre 2012	
09h30	Présentation du programme de finalisation des cartes de vulnérabilité Discussion / complément / approbation
09h00	Finalisation des plans d'actions pour la réalisation d'un exercice de lutte conjoint Gouvernement / Industrie pétrolière de type TIER II Discussion / complément / approbation
10h30	Pause Café
11h00	Lecture et approbation du protocole d'accord
11h30	Travail en groupe pour la définition des recommandations générales de l'atelier
12h30	Pause Déjeuner
	Cérémonie de Clôture
13h30	Adoption des recommandations générales de l'atelier en séance plénière
14h00	Cérémonie de clôture de l'Atelier <ul style="list-style-type: none">- Conclusion de l'atelier- Lecture des recommandations- Discours de clôture- Remise des attestations aux participants
16h00	Fin de la journée

Annexe 2. Liste des Participants

N	INSTITUTION	NOM
1	MECNT	MWAMBA NYEMBO
2	MECNT	MICHEL OKANDA
3	MECNT	Marie Pascale BALANDA
4	MECNT	KANGAKA MG
5	HYDROCARBURES	RUKIYA
6	HYDROCARBURES	SAMUEL MADRAGULE
7	PERENCO REP	Patrick LAGRANGE
8	PERENCO REP	YVONNE
9	PERENCO REP	NOUCHETTE
10	ENERGULF	PINGANAY SHOUPAT
11	ENERGULF	Francis KAZADI MBENGA
12	ENI RD Congo	Yolande MAKONG
13	ENI RD Congo	DAVIDE CASINI ROPA
14	OIL OF DRC	Franck NGUAPITSHI
15	SEP Congo	MVUDI Remy
16	SEP Congo	KAYEMBE ROGER
17	SOCIR	MUKULU EKAY Guy
18	LMC	TSHIAMU TSHILEMBA
19	LMC	BABAKA PHUMU
20	SCTP	BUKASA BONGONDA
21	SCTP	BONGONDA BEN
22	COHYDRO	Fabien NGONDWA
23	COHYDRO	Bruno BAWE
24	APPA	José BAFALA
25	APPA	Patience TUZOLELE
26	OCC	MALENGO PATHIE
27	OCC	NGOY NICAULT
28	IGC	Col. LUBIKA
29	ACDD	Osée MUSAU
30	CCPM	SIBI KASAI
31	CVM	Me. MUTU MBOKA
32	ODT	Esaie KAPEND

N	INSTITUTION	NOM
33	ENVIRONNEMENT	Fiancé KAMBE mi MANZEL
34	ENVIRONNEMENT	Jocelyne KAZADI
35	ENVIRONNEMENT	Matthieu LUHEMBWE
36	ENVIRONNEMENT	Placide KANZA
37	ENVIRONNEMENT	Pacifique KAOZE
38	ENVIRONNEMENT	Albert KILUBI
39	ENVIRONNEMENT	Matthieu MONGOLO
40	HYDROCARBURES	ANDRE MUTOMBO
41	HYDROCARBURES	BISIMWA MUSIRWA
42	HYDROCARBURES	PEKEYABO ELVIS
43	HYDROCARBURES	SEYA WATUMBULA
44	HYDROCARBURES	MBUKU KONZI
45	HYDROCARBURES	YOKA MAKAMBALA
46	HYDROCARBURES	SANGO ISSA
47	HYDROCARBURES	YEKONDA LOFOLI
48	HYDROCARBURES	SHINDANO MBARUKUKU
49	HYDROCARBURES	MOLANO KEVANI
50	HYDROCARBURES	NKIERI ITILA
51	HYDROCARBURES	IWA NKIKE
52	HYDROCARBURES	KAMBALE YENGA
53	Gouv Bas-Congo	François BULISI
54	ONG A.P.H.	Parfait KIVUMU
55	CVM	DAKWA ne MONSHE
56	ISP/GOMBE	Pr. IFUTA NDEY
57	CLCTH/CNS	BOLISOMI KEBI
58	CAB.MIN/HYDRO	AGOBE Michel
59	MIN.HDRO	Tony CHERMAN
60	ENVIRONNEMENT	KASWAMBA HERVE
61	I.G.C.	VANGU MABIALA
62	OTRA	CARRIE CHRISTOPE
63	GIWACAF (OMI/PIECA)	CHANCEREL ROMAIN

Annexe 3. Mot de bienvenue et de présentation des objectifs de l'atelier par le Coordonnateur national du plan national d'intervention d'urgence

Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme ;
Excellence Monsieur le Ministre des Hydrocarbures ;
Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration ;
Monsieur le Coordonnateur du Projet GI-WACAF;
Monsieur le Représentant de l'Organisation Maritime Internationale ;
Messieurs les Présidents Administrateurs Délégués ;
Messieurs les Directeurs Généraux ;
Mesdames et Messieurs les Experts ;
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans cette salle Père BOKA du CEPAS pour réfléchir ensemble sur les meilleures voies pour mettre en œuvre notre Plan National d'intervention d'urgence.

L'objectif général de l'atelier est de renforcer la coopération Gouvernement / Industrie pétrolière en République Démocratique du Congo à partir de trois axes de travail :

- Développement d'un protocole d'accord Gouvernement / Industrie pétrolière en vue de mobiliser des moyens techniques, humains et financiers pour le développement et la mise en œuvre du plan POLMARC
- Mise en place d'un programme de finalisation des cartes de vulnérabilité environnementale en associant les ressources des agences nationales et de l'industrie pétrolière
- Développement d'un plan d'action pour la réalisation d'un exercice de lutte conjoint Gouvernement / Industrie pétrolière de type TIER II

Afin d'atteindre cet objectif et de suivre ces axes de travail, des objectifs spécifiques sont proposés :

- Présenter le plan POLMARC et les plans sectoriels de lutte développés par l'industrie pétrolière pour que l'ensemble des participants ait connaissance des structures organisationnelles de lutte des principaux acteurs en RDC
- Fournir une vue générale des Conventions Internationales relatives aux pollutions marines pour souligner aux acteurs nationaux l'importance de la ratification de tels outils juridiques, notamment la convention OPRC90

Comme vous le savez l'implication des sociétés portuaires et de transports maritimes est nécessaire dans la mise en œuvre de notre PNU.

C'est pourquoi, à côté des opérateurs pétroliers, nous avons voulu associer les acteurs maritimes dont les plans sectoriels d'urgence devront également se greffer au PNU.

Nous saluons la présence de leurs Excellences, Monsieur le Ministre de l'environnement Conservation de la Nature et Tourisme ainsi que de Monsieur le Ministre des Hydrocarbures dont la présence prouve combien notre Gouvernement accorde de l'importance aux questions d'exploitation pétrolière en équilibre avec l'exploitation durable des ressources de l'environnement.

Le dynamisme de nos deux Ministres marque ici un nouveau départ dans la maîtrise de ce secteur où les opérateurs privés et la société civile sont appelés à collaborer et à participer au processus de décision. (Nous vous demandons d'acclamer leurs Excellences Messieurs les Ministres)

Nous saluons également, la présence du Directeur de Cabinet de son Excellence Monsieur le Premier Ministre à qui nous demandons se lever pour nos acclamations.

Nous invitons les Conseillers du Chef de l'Etat également à se lever pour recevoir nos salutations ;

Nous avons l'honneur d'inviter les PAD et DG des sociétés de se lever également.

Mesdames et Messieurs les experts,
Distingués invités,

La RDC entame ici une phase cruciale de sa maturité, phase au cours de laquelle elle est appelée à montrer à la face du monde, qu'elle est capable de prévenir les événements et les maîtriser quand elles surgissent.

Nous y parviendrons avec l'assistance technique de nos hôtes venant de l'OMI et de l'IIPECA à qui nous demandons de se lever aussi sous nos acclamations.

Pour clore mon propos, je remercie tout le monde d'être venu, et je souhaite à tous les participants de passer d'agréables moments de travail tout au long de cet atelier.

Je vous remercie

Annexe 4. Allocution de bienvenue du Coordonnateur du Projet GI WACAF

Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme,
Monsieur le Ministre des Hydrocarbures
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Maritimes
Messieurs les représentants des Secrétaires Généraux de l'Administration Publique
Messieurs les Administrateurs Directeurs Généraux
Monsieur le Directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée
Messieurs les Directeurs de l'Administration Publique
Messieurs les Représentants des sociétés Pétrolières
Chers Participants
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

C'est pour moi un privilège de prendre la parole au nom de l'Organisation Maritime Internationale et de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière à l'ouverture de l'Atelier de coopération Gouvernement / Industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC en République Démocratique du Congo.

Comme vous le savez, cette réunion organisée par les autorités de la République Démocratique du Congo bénéficie de l'appui technique et financier de l'Organisation Maritime Internationale et de l'industrie pétrolière internationale, à travers l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement. Cet appui se fait dans le cadre de l'Initiative Mondiale OMI/ IPIECA, pour la Région de l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe sur la préparation, la lutte et la coopération contre la pollution par les hydrocarbures.

Le projet GI WACAF, lancé en avril 2006 est le projet phare des diverses initiatives régionales dépendant de l'Initiative mondiale mises en place à ce jour. Ce projet est financé par l'OMI et huit compagnies pétrolières membres de l'IPIECA. Aujourd'hui, il couvre 22 pays de l'Afrique Occidentale Centrale et Australe. Depuis son instauration, des progrès significatifs ont été constatés dans l'amélioration des capacités de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Il convient de noter qu'entre 2006 et 2011, 50 ateliers ont été organisés au total et plus de 3000 personnes ont été formées. En termes de résultats, l'indice de préparation moyen des pays de la zone du projet, basé sur les indicateurs clés détaillés par la Convention OPRC 90 a augmenté de 7 % en 2011 par rapport à 2010 et chacun de ces 6 indicateurs clés de performance a progressé ; à savoir, les indicateurs se référant à la législation ; aux plans de lutte nationaux; à la désignation des autorités nationales ; aux accords d'assistance mutuelle; aux formations, exercices et aux ressources nationales).

Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Monsieur le Ministre des Hydrocarbures, mesdames et messieurs les participants,

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est vital pour les 22 pays de la région en général, et pour la République Démocratique du Congo en particulier.

Tout d'abord en tant que pays producteur de pétrole, mais aussi de par sa position géographique dans une région fortement productrice et par conséquent exportatrice d'importantes quantités de pétrole par voie maritime.

En effet, il est reconnu qu'aucun pays côtier n'est à l'abri d'accidents pouvant entraîner une marée noire. La circulation des navires, en particulier des pétroliers, qui fréquentent les ports ou traversent les eaux côtières, ainsi que l'exploration et l'exploitation du pétrole, s'accompagnent d'un risque de pollution des mers par les hydrocarbures suite à des incidents tels que collisions, échouements, incidents lors des transbordements d'hydrocarbures et autres accidents maritimes.

C'est pourquoi, l'Organisation Maritime Internationale, reconnaissant le risque lié au transport maritime, a développé des instruments. Suite à la pollution de l'EXXON VALDEZ, l'Organisation a adopté en 1990 la

Convention Internationale sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de lutte contre les pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures, aujourd'hui complété par le Protocole sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de pollutions par les substances nocives et potentiellement dangereuses 2000. Cette convention nommée « OPRC 90 » fournit un cadre international global pour faciliter la coopération internationale et l'assistance mutuelle pour la préparation et la lutte en cas de pollution marine accidentelle, en encourageant les Etats à mettre en œuvre des systèmes de lutte dans les pays, à développer des accords bilatéraux et régionaux et à travailler en coopération avec l'industrie.

Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Monsieur le Ministre des Hydrocarbures, mesdames et messieurs les participants,

Notre rencontre d'aujourd'hui démontre la volonté de votre pays d'améliorer sa politique et son système de lutte contre les pollutions, ainsi que les outils de ce plan tels que les cartes de vulnérabilité de la côte aux pollutions accidentelles et la mise en place de mécanismes de coopération. Cet atelier au programme volontairement ambitieux nous permettra donc, j'en suis sûr, d'avancer encore plus dans la mise en œuvre du plan national d'intervention d'urgence, le renforcement des capacités opérationnelles de lutte, le développement des plans sectoriels et la coopération avec l'industrie.

En République Démocratique du Congo, ce risque est étendu à la zone fluviale et aux eaux intérieures, qui voient un intense trafic de transport de marchandise et de produits pétroliers raffinés vers les villes de l'intérieur du pays.

Il est donc essentiel que le pays se dote d'un système national opérationnel pour la lutte en cas de pollution accidentelle par les hydrocarbures ou autres substances, permettant une réponse prompte et efficace sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre d'un tel système ne pourra se faire qu'avec l'impulsion de l'agence nationale désignée et avec l'implication réelle de tous les acteurs compétents identifiés dans le Plan National.

Je voudrais aussi remercier les Autorités de la République Démocratique du Congo, et en particulier le Ministère de l'Environnement, pour leur effort continu en vue d'améliorer le niveau de préparation du pays pour faire face à des événements de pollution marine accidentelle, et réitérer l'importance du soutien des ministères compétents pour la mise en œuvre effective des dispositions des Conventions Internationales et du Plan National POLMARC.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour vous adresser, au nom de M. Koji Sekimizu, secrétaire général de l'organisation maritime internationale, et de M. Brian Sullivan, Secrétaire de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, nos vœux de succès dans vos travaux ainsi que nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont aidé à la préparation de cet important atelier et particulièrement au gouvernement de la République Démocratique du Congo.

C'est par ces mots que je voudrais conclure, Messieurs les Ministres, mesdames et messieurs les participants, mais non sans vous avoir réitéré à tous, mes vœux les plus chaleureux de plein succès dans nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 5. Allocution de circonstance de Son Excellence Mr. le Ministre des Hydrocarbures

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Cher Collègue;
- Messieurs les Secrétaires Généraux de l'administration publique;
- Messieurs les experts de l'Organisation Maritime Internationale(OMI) et de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA)
- Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés pétrolières d'exploration-production;
- Messieurs les Directeurs Généraux et Représentants des Sociétés Maritimes et Portuaires;
- Distingués invités;
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les participants en vos titres et qualités respectifs.

C'est pour moi à la fois un honneur et une joie particulière d'intervenir à cette cérémonie d'ouverture de l'Atelier sur «La coopération gouvernement - industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC en RDC ».

Mais avant toute chose, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir agréable, celui de rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Joseph KABILA KABANGE, sous la houlette de qui la RDC chemine vers la révolution de la modernité.

Mes remerciements vont également à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Augustin MATATA PONYO MAPON qui suit avec une particulière attention les présents travaux.

Je souhaite également la bienvenue et un agréable séjour à tous ceux qui habitent en dehors de nos frontières nationales et qui nous ont fait l'honneur de se déplacer à Kinshasa. Qu'ils sachent qu'ils sont chez eux. Mes souhaits de bienvenue s'adressent aussi à tous les compatriotes qui sont venus de l'intérieur du pays pour participer aux travaux de cet Atelier qui marque un cachet spécial dans les activités du secteur des Hydrocarbures.

- Excellence Monsieur le Ministre et Cher Collègue;
- Messieurs les Secrétaires Généraux;
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs;

A l'aube de ce 14ème sommet de la Francophonie, sommet réunissant les pays membres pour parler entre autres de la révolution et la protection de l'environnement et du développement durable, il est impérieux que l'humanité prenne conscience du danger que court le monde lorsqu'on ne prend pas garde, pour toute activité envisagée, de protéger et de conserver notre milieu pour un lendemain meilleur. Le développement durable doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures.

Le présent sommet coïncide avec l'organisation de l'Atelier sur la coopération gouvernement-industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC en RDC, qui s'est fixé comme objectif la mise en place des dispositifs adéquats pour répondre de façon efficiente au plan d'intervention d'urgence.

Je rappelle ici que, lors de l'atelier tenu à Kinshasa du 25 au 27 mai 2010, sur la mise en œuvre du plan national d'urgence pour la République Démocratique du Congo, il avait été recommandé les priorités ci-dessous :

1. l'urgence de la ratification des conventions et l'amélioration du plan POLMARC par sa mise à jour;
2. la production d'une première série de cartes de vulnérabilités de la zone côtière et du bief maritime;

3. la poursuite de la coopération entre les sociétés pétrolières et le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du plan POLMARC et le renforcement des mécanismes de collaboration opérationnelle avec les autorités nationales et portuaires en cas d'incident et le perfectionnement des capacités techniques en vue de participer plus efficacement à la lutte anti-pollution.

Excellence Monsieur le Ministre et Cher Collègue;

- Messieurs les Secrétaires Généraux;
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs;

Nous voulons un environnement sain dans notre pays, et de manière particulière, l'industrie pétrolière devra s'impliquer pleinement dans la protection de cet environnement, aussi bien dans la phase exploratoire que dans la phase de production, plus spécialement dans la lutte contre les pollutions de toute nature.

C'est pour cette raison qu'en République Démocratique du Congo, les activités d'exploration-production pétrolière sont soumises au préalable à la présentation d'un plan sectoriel de lutte contre la pollution.

A cet effet, l'Etat et les sociétés pétrolières se sont engagés à lutter contre les pollutions dues aux déversements des Hydrocarbures tant onshore que offshore.

Nous sommes engagés à assainir les milieux dans lesquels opèrent les sociétés pétrolières.

Dans sa feuille de route, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre s'est, non seulement engagé à renforcer la diplomatie et la coopération au développement dans la gestion des ressources naturelles, mais aussi a pris l'option de garantir la transparence dans l'attribution des blocs pétroliers et des droits miniers par appels d'offres.

Notre pays est appelé à devenir une puissance pétrolière et les indices des hydrocarbures se retrouvent presque partout sans compter la présence du gaz méthane dans le lac Kivu avec ses risques potentiels. Le présent Atelier revêt donc d'une importance capitale dans la mesure où les communautés sont appelées à vivre aux abords des exploitations pétrolières.

- Excellence Monsieur le Ministre et Cher Collègue, Messieurs les Secrétaires Généraux;
- Messieurs Les experts de l'Organisation Maritime Internationale(OMI) et de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA)
- Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés pétrolières d'exploration-production;
- Messieurs les Directeurs Généraux et Représentants des Sociétés Maritimes et Portuaires;
- Distingués invités;

Durant ces quatre jours, j'invite les Experts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite des travaux de cet important Atelier, lequel permettra à notre pays de disposer d'un cadre de concertation permanent pour la mise en œuvre effective du plan d'urgence de lutte contre les pollutions par les déversements des produits pétroliers.

Je vous remercie.

Crispin ATAMA TABE MOGODI
Le Ministre

Annexe 6. Discours d'ouverture de l'atelier de Son Excellence Mr. le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme

Excellence Monsieur le Ministre des Transports et Voie de Communication

Excellence Monsieur le Ministre des Hydrocarbures

Messieurs les Secrétaires Généraux de l'administration,

Messieurs le Coordonnateur de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier,

Monsieur le Consultant de l'OMI et IPECA

Messieurs les Présidents Administrateurs Délégués des sociétés d'exploitation pétrolière

Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés pétrolières et des Entreprises Publiques d'exploitation pétrolière et maritime

Mesdames et Messieurs les Experts

Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs

C'est avec un réel plaisir que je préside aujourd'hui, au nom de Son Excellence Monsieur Augustin MATATA PONYO MAPON, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, la cérémonie d'ouverture de « l'atelier sur la révision des cartes de sensibilité vulnérables pour la mise en œuvre du plan national d'intervention et de lutte contre les déversements accidentels des hydrocarbures.

Comme l'a dit le consultant de l'OMI et de l'IPIECA, la République Démocratique du Congo est un pays producteur du pétrole au cœur de l'Afrique. Elle est également une puissance environnementale dont la responsabilité est à la fois nationale et internationale.

C'est donc par souci de maintenir l'équilibre entre l'exploitation des hydrocarbures, les activités portuaires et de transport maritime avec la biodiversité que regorge la République Démocratique du Congo.

A l'instar des autres pays du Golfe de Guinée la RDC a pris des engagements de mettre en place un dispositif national de lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures car les risques des pollutions sont identifiés par rapport aux activités de :

- Exploration et production en on et off shore
- Convoyage par pipes et par navires
- Transbordement dans les terminaux portuaires

Il y a lieu de signaler également des pollutions transfrontalières qui exigent de prendre des dispositions au niveau sous-régional voire régional.

C'est dans cette optique que la RDC est sollicitée par la Coordination Régionale de la Convention d'Abidjan pour abriter un Centre régional d'intervention d'urgence de lutte contre les pollutions marines. A ce propos, je vous informe que le Gouvernement de la République, sous le leadership de son Excellence Monsieur le Président de la République, a confirmé cette sollicitation il y a soixante-douze heures.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs.

Les récentes leçons tirées des catastrophes pétrolières, notamment le « deep water du Golfe de Mexique », Exxon Valdez, Amoco Cadis et j'en passe, obligent les Etats côtiers producteurs du pétrole à mettre en place et à améliorer leurs plans d'intervention.

C'est pour cette raison, que la République Démocratique du Congo a adhéré au Projet GI-WACAF mis en œuvre par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA) afin de bénéficier de l'assistance nécessaire pour améliorer et mettre en œuvre le Plan National d'Urgence de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures.

C'est ici l'occasion pour moi de remercier Messieurs Koji Sekimizu et Brian Sullivan, respectivement Directeur Général de l'OMI et Secrétaire de l'IPIECA pour avoir dépêché à Kinshasa des experts consultants afin de nous aider dans la finalisation de notre Plan National d'Urgence.

Monsieur le Ministre ;
Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi de vous rappeler à cette occasion, que le Plan national d'intervention d'urgence de lutte contre les déversements des hydrocarbures de la RD Congo avait été validé depuis 2007. Cependant il n'est pas encore mis en œuvre pour des raisons suivantes :

1. L'absence de cadre de concertation entre les sociétés pétrolières, portuaires, transporteurs maritimes et agences du Gouvernement en charge de la coordination de la lutte ;
2. L'absence des cartes stratégiques, tactiques et de sensibilité pouvant faciliter la prise des décisions pendant les opérations de lutte ;
3. L'inexistence d'un fonds d'appui au Plan d'intervention pour les opérations d'urgence.

Voilà pourquoi je vous invite conformément aux objectifs de cet atelier à réfléchir ensemble pour nous proposer à la fin de ces travaux, un protocole d'accord devant instituer un cadre de concertation permanente entre tous les acteurs concernés afin de faciliter la mise en œuvre du PNU ainsi que la matrice de l'atlas à suivre pendant les opérations.

En synergie avec mes distingués Collègues en charge des Hydrocarbures et de Transports et Voie de Communication, je prends l'engagement solennel de formaliser le cadre de concertation et de finaliser les procédures de ratification des conventions internationales qui concourent à la mise en œuvre effective du Plan National d'Intervention d'Urgence.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier tous les partenaires ici présents pour leurs contributions financières et techniques et sans leur recommander d'influencer positivement les résultats de cet atelier, car l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de cet atelier est un devoir et une priorité.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'Atelier sur la révision des cartes de sensibilité pour la mise en œuvre du Plan National d'Intervention Urgente de lutte contre les déversements des hydrocarbures.

JE VOUS REMERCIE

Annexe 7. Eléments de réflexion pour un exercice conjoint gouvernement / industrie

Les participants ont identifié les objectifs et sous objectifs suivants :

Objectifs généraux et sous-objectifs	Oui	Non
1. Tester les équipes et le personnel (national) et le PNIU	X	
1.1. Tester le plan (informations précises, compréhensibles, organisées, annexe complète)	X	
1.2. Tester les équipes dans le processus d'Alerte /Notification/ Premières actions / mobilisation / Evaluation	X	
1.3. Structure du PC national		
– Organisation générale en cellules	X	
– Répartition des tâches au sein de chaque cellule	X	
1.4. Fonctionnement du PC national		
– Coordination	X	
– Communication	X	
– Contrôle	X	
1.5. Le centre de gestion de crise national		X
1.6. Demande d'indemnisation		X
1.7. Gestion de la presse (Réelle ou fictive)		X
2. Tester le PNIU avec les autres plans		
– Plan provincial		X
– Plans sectoriel (port / industrie)	X	X
2.1. Mise en œuvre d'un plan sectoriel (mobilisation / structure de fonctionnement / Association du personnel dans le PC de crise)		X
2.2. Tester la coordination, les processus de communication et de prise de décision entre les systèmes de gestion de lutte national et sectoriels.	X	
2.2. Tester la coordination, les processus de communication et de prise de décision entre les systèmes de gestion de lutte national et provinciaux		X
2.3. Mise en œuvre d'un plan sectoriel (mobilisation / structure de fonctionnement / Association du personnel dans le PC de crise)		X
3. Tester la mise en œuvre de moyens et de la coordination		
– En mer		X
– A terre		X

A partir des ces objectifs, les participants ont identifié les cellules et sous-cellule de la structure organisationnelle de lutte qui serait actives, simulées, ou non présentes lors de l'exercice sur table.

Activation des cellules	Oui	Simulé	Non
Cellule ÉVALUATION			
Analyse des risques de l'incident (confirmation / évaluation de l'importance / dangerosité du produit)		X	
Analyse des dérives			X
Analyse des zones sensibles	X		
Proposition de stratégies de lutte	X		
Prévision sur quelques jours			X
Mesure de protection et opérations nécessaires	X		
Gestion de la faune sauvage			X
Analyse de la qualité du milieu et polluant			X
Cellule OPÉRATION			
Opération de sauvetage (en mer)			X
Opération d'observation aérienne		X	
Opération en mer			
Opération fluviale	X		
Opération à terre:			
– Opération sécurité	X		
– Opération de nettoyage	X		
– Opération de gestion des déchets	X		
Cellule LOGISTIQUE			
Assistance / Suivi médical			X
Gestion de l'assistance à l'international (Import matériel + Réception de l'assistance)			X
Matériel et logistique d'appui (mer et terre) de l'Etat et des sociétés privées de nettoyage	X		
Matériel et logistique d'appui (mer et terre) de l'industrie pétrolière	X		
Moyens de Communications	X		
Cellule FINANCES			
Dépenses et suivi des dépenses		X	
Préparation et suivi des demandes d'indemnisation			X
Autres éléments de la cellule de crise			
Archiviste	X		
Intervention de la presse			X
I TOPF / OSR / experts internationaux		X	

L'exercice sur table se déroulerait à Kinshasa. Le lieu exact du PC national serait à définir plus précisément mais nécessiterait plusieurs salles (environ 4 à 5 salles)

Les sociétés privées pouvant participer à l'exercice seraient la SEP Congo et l'ONATRA. Il ne s'agirait pas de tester leur plan de lutte (mobilisation en cellules, etc.) mais d'étudier la coordination, les processus de communication entre les systèmes de gestion de lutte national sectoriel. Les sociétés privées invitées à l'exercice seraient présentes dans une salle voisine du PC national.

Le scénario envisagé et à affiner serait le suivant :

- la source de la pollution : une barge d'une capacité de 1000 m³ ;
- le Lieu de l'incident : dans le fleuve Congo proche de Kinshasa (note : les cartes de vulnérabilité permettraient déterminer le lieu de l'incident ;
- les circonstances de l'accident : Échouage ;
- la quantité, le type, de produit impliqué : 300 m³ fuel (700 m³ resteraient dans la barge) ;
- son évolution dans le temps :
 - la nappe se dirigerait vers Kinshasa et le capteur de la REGIDESO ;
 - le comportement du produit serait à étudier par l'animateur du scénario
- l'impact des hydrocarbures déversés : les zones impactées à terre sont à définir d'après une carte de vulnérabilité.

Le coordinateur de l'exercice serait le CICG. Les équipes d'animateurs et d'évaluateurs sont à définir lors de la phase de mise en œuvre. L'assistance technique du projet GI-WACAF a été sollicitée.

La réalisation d'un tel exercice ne pourra être menée qu'une fois le plan POLMARC presque finalisé. Se référer au chapitre « Eléments clés pour la mise en œuvre des exercices de lutte » pour plus de détails sur les éléments devant être intégrés dans le plan POLMARC. De ce fait, le plan d'action détaillé pour la mise en œuvre d'un exercice sur Table n'a pu être développé.

Annexe 8. Discours de clôture de Mr. le Coordonnateur du Projet GI WACAF

Allocution de clôture de M. le représentant de l'OMI et de l'IEPCA

Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature, et Tourisme,

Monsieur le Secrétaire Général aux Hydrocarbures,

Monsieur le directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée – R.D. Congo et point focal GI WACAF,

Mesdames et messieurs les participants,

Nous voici donc arrivés à la fin de cet atelier de coopération Gouvernement / Industrie pétrolière pour la mise à jour du plan POLMARC en République Démocratique du Congo.

Durant cet atelier, environ 40 participants ont très activement participé aux travaux couvrant les sujets clés de la préparation à la lutte, tels que :

- Le cadre de coopération entre autorités gouvernementales et opérateurs avec l'adoption d'un projet de Protocole d'accord en vue de mettre en place un Comité Permanent de Consultation pour finaliser le Plan National D'intervention d'Urgence (POLMARC) ;
- Les aspects liés à la mise en œuvre d'un exercice de lutte contre les déversements d'hydrocarbures ;
- La réalisation de cartes de vulnérabilité et l'identification des sites les plus vulnérables dans les zones côtière, fluviales et lacustre ; ce qui permettra d'identifier les stratégies de lutte du Plan POLMARC

Les participants ont aussi rappelé l'importance, pour la République Démocratique du Congo, de la ratification des conventions internationales liées d'une part, à la préparation à la lutte en cas de pollution par les hydrocarbures et autres substances nocives et potentiellement dangereuses et d'autre part à l'indemnisation des pollutions par les navires-citernes et autres navires.

Cet atelier s'inscrit dans un processus de développement des capacités de lutte mené par le CICG et fait suite à l'atelier de 2010 qui a marqué une étape déterminante et a posé les bases concrètes de la réalisation du Plan National d'Intervention d'Urgence. Les discussions ouvertes et constructives lors de ces deux ateliers ont permis de formuler les recommandations qui viennent de vous être présentées.

Au nom de l'Organisation Maritime Internationale (l'OMI) et de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (l'IEPCA), je veux adresser nos remerciements sincères au Gouvernement de la République Démocratique du Congo, et en particulier au Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, et Tourisme, pour son rôle dans la préparation à la lutte et pour l'organisation de cet atelier très important, et en particulier le coordonnateur national du Plan National d'Intervention d'Urgence. Cela démontre votre volonté de mieux protéger l'environnement marin, lacustre, fluvial et côtier qui est précieux pour nous tous.

Je souhaite aussi remercier tous les participants pour leur participation active et leur volonté exprimée de coopération dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Urgence POLMARC. Grâce à eux, l'atelier a pu produire des résultats concrets, dont le travail devra se poursuivre avec le soutien des Ministères compétents et des opérateurs concernés.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement l'ensemble des opérateurs pour leur soutien dans l'organisation de cet atelier, et pour leur engagement auprès des autorités de la R.D. Congo pour la lutte et la préparation à la lutte. Ceci démontre la pertinence de la coopération entre le secteur public et l'industrie d'une manière concrète.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour souligner que notre soutien aux travaux continue dans le cadre de l'Initiative Mondiale de l'OMI/ IPIECA pour l'Afrique de Occidentale, Centrale et Australe, visant à améliorer la préparation, la lutte et la coopération contre la pollution par les hydrocarbures.

Suite à cette mission, un rapport sera soumis à l'OMI dans le but d'informer les instances internationales dans les meilleurs délais des résultats de cet atelier, du Projet de Protocole d'Accord et du processus de ratification des conventions en cours, et d'en tenir compte dans l'élaboration de leurs activités futures.

C'est par ces mots que je voudrais conclure, Monsieur le Directeur de cabinet, Monsieur le Secrétaire général, mesdames et messieurs les participants, et avec mes remerciements sincères pour votre coopération des plus actives, et (surtout) pour votre hospitalité chaleureuse,

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 9. Discours de clôture de Mr. le Secrétaire Général aux Hydrocarbures

Monsieur, le Directeur du Cabinet, représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme et cher Collègue;

Messieurs les Experts de l'Organisation Maritime Internationale et de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier;

Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés pétrolières ;

Messieurs les Directeurs Généraux et Représentants des sociétés maritimes et portuaires ;

Distingués Invités;

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités respectifs,

Son Excellence, Monsieur le Ministre des Hydrocarbures me charge de vous faire part de sa satisfaction et sa fierté renouvelées de venir en ce lieu pour la cérémonie de clôture de l'Atelier sur «la Coopération Gouvernement-Industrie pétrolière pour la mise à ce jour du Plan POLMARC en République Démocratique du Congo », qu'il a eu l'insigne honneur de co-présider, avec son collègue, la cérémonie d'ouverture, dans ce cadre du CEPAS.

Avant tout, je formule en mon nom l'expression de ma profonde gratitude :

- d'abord à Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat, Joseph KABILA KABANGE pour avoir initié la Révolution de la Modernité, moteur de relance de tous les secteurs de la vie nationale, dans le développement sécurisé du point de vue environnemental du secteur des hydrocarbures.
- A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Augustin MATATA PONYO MAPON pour avoir soutenu et suivi, avec une attention particulière, les présentes assises.

Ses remerciements s'adressent également aux facilitateurs, dont l'expertise de haute facture, a été d'un apport déterminant pour la finalisation du Plan National d'Urgence.

Enfin, Il ne peut, dans ses remerciements pas omettre les différents experts et participants venus des institutions publiques, des sociétés pétrolières, des agences et autres organismes publiques et privés, pour l'abnégation dont ils ont fait preuve, en donnant le meilleur d'eux-mêmes, durant ces quarts jours, pour suivre avec assiduité les enseignements qu'ils sont appelés à mettre au service de la nation.

Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, cher Collègue;

Messieurs les Secrétaires Généraux de l'Administration Publique;

Messieurs les Experts de l'Organisation Maritime Internationale et de l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier;

Messieurs les Directeurs Généraux des Opérateurs Pétroliers;

Messieurs les Directeurs Généraux et Représentants des sociétés maritimes et portuaires;

Distingués Invités;

Mesdames et Messieurs, à vos titres et qualités respectifs,

Rappelons que l'objectif global de l'Atelier est traduit par les trois axes ci-après :

1. la coopération entre le Gouvernement et les sociétés pétrolières, maritimes et portuaires, matérialisée par un Protocole d'accord;
2. la mise en place du programme de finalisation des cartes de vulnérabilité environnementale et,

3. enfin, le développement d'un Plan d'action d'un exercice de lutte conjoint du type TIER II.

Son Excellence Monsieur le Ministre des Hydrocarbures fait part de sa joie de constater qu'en si peu de temps autant de travail ait été accompli.

A cet égard le Ministre des Hydrocarbures accompagnera le Comité Permanent de Concertation dans ses différentes tâches du développement du Plan National d'intervention d'Urgence POLMARC. Il ne ménagera aucun effort pour que les sociétés pétrolières s'impliquent totalement dans le respect des engagements assortis du Protocole d'accord.

Enfin Il veillera également à ce qu'elles tiennent compte de la carte de vulnérabilité environnementale dans l'exécution de leurs activités.

Sur ce, je vous remercie.

Annexe 10. Discours de clôture de Mr le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme

Monsieur le Secrétaire Général aux Hydrocarbures et représentant de Monsieur le Ministre des Hydrocarbures ;

Monsieur le Coordonnateur du Projet GI-WACAF;

Monsieur le Représentant de l'Organisation Maritime Internationale ;

Messieurs les Présidents Administrateurs Délégués ;

Messieurs les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Experts ;

Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs ;

Je viens au nom de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de suivre attentivement les conclusions de l'atelier sur les cartes de vulnérabilité environnementale pour le développement du plan national d'intervention d'urgence de lutte contre la pollution par les hydrocarbures en RDC.

Je me réjouis des objectifs atteints préalablement fixés par cet atelier, notamment la maîtrise des outils et la méthodologie à utiliser pour continuer ce travail de développement des cartes de vulnérabilités et l'adoption par tous les participants du protocole d'accord de coopération entre industries pétrolières, opérateurs maritimes et les délégués du Gouvernement.

Les deux résultats obtenus par vous marquent un nouveau départ dans la collaboration entre Industrie pétrolière et Gouvernement en matière de protection des ressources environnementales.

Le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme va donc s'appuyer sur ces résultats pour guider sa politique de gestion durable des écosystèmes marins, côtiers, fluviaux et lacustres de la RDC.

Le Ministre de l'environnement, Conservation de la Nature et Tourisme n'hésiterait pas à formaliser ce cadre de coopération que vous venez de proposer et je salue votre initiative commune de travailler ensemble afin de rendre opérationnel le Plan POLMARC.

En attendant d'ici quelques jours la signature solennelle dudit protocole d'accord par les responsables des entités qui ont pris part à ces travaux, le Ministre de l'Environnement, conservation de la Nature et tourisme s'acquitterait du devoir de remercier tous les experts qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour obtenir ces résultats.

L'Organisation Maritime Internationale et l'Association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier par leur projet GI WACAF viennent une fois de plus de prouver leur soutien à la RDC en nous appuyant dans le renforcement de capacité. Cette coopération, le Ministre de l'environnement, conservation de la Nature et Tourisme la souhaite permanente et fructueuse.

Je voudrais remercier sincèrement le Secrétaire Général de l'Organisation Maritime Internationale et le Manager du Projet GI-WACAF pour cette opportunité qui offre à la RDC de développer son Plan National d'intervention Urgence, ainsi que son Atlas de vulnérabilité.

Ces remerciements s'adressent également à nos deux facilitateurs, Messieurs Romain Chancerel et Christophe Carrié qui ont travaillé sans relâche avec vous pour réaliser ce travail.

J'aimerais également remercier particulièrement les Sociétés pétrolières, les sociétés d'exploitation maritimes et de Voies navigables pour leur engagement à accompagner le Gouvernement dans cet effort de préserver les ressources environnementales contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances toxiques.

Il n'est nul doute, qu'en dépit de toutes les difficultés, nous venons de réussir le pari.

Voilà pourquoi, au nom de Son excellence Monsieur le Ministre, il me paraît tout à fait légitime, pour terminer mon propos, de vous féliciter quant au travail abattu.

Ainsi, au nom de son Excellence Monsieur le Ministre de l'environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, je déclare clos l'atelier sur la Coopération/Industrie pour la mise en œuvre du Plan POLMARC contre les pollutions par les hydrocarbures et l'élaboration de la cartographie de vulnérabilité.

Je vous remercie.

Annexe 11. Formulaire d'évaluation

Résultat d'évaluation

De manière générale, la réaction des participants est positive (note moyenne de 8,2/10 sur les 45 formulaires remplis par les participants). Se référer au graphique suivant pour le détail de l'évaluation.

- Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours : la majeure partie des participants ont considéré le travail comme bien structuré. Certains auraient souhaité bénéficier de supports de cours pendant l'atelier, voire avant celui-ci, tandis que d'autres auraient apprécié de profiter de plus de temps pour approfondir certains sujets
- Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation : la grande majorité des participants a considéré que l'atelier était adapté à sa fonction et a renforcé sa connaissance ;
- Commentaires au sujet des facilitateurs : les participants ont presque tous considéré que les facilitateurs étaient à la hauteur des tâches et qu'ils avaient une bonne maîtrise des sujets traités. Ils ont aussi apprécié la disponibilité des facilitateurs, même si un participant a considéré que certaines questions étaient éludées ;
- Commentaires spécifiques sur les équipements et l'organisation : la salle était bruyante avec des problèmes de sonorisation. Elle ne permettait pas le travail en groupe (absence de table) ;
- Modules utiles / inutiles : d'une manière générale tous les modules ont été jugés comme pertinents car ils permettent le renforcement des capacités de lutte. Les modules les plus appréciés portaient sur la cartographie de la vulnérabilité et les exercices de lutte. Un module sur l'utilisation des dispersants a été souhaité par quelques participants.
- Commentaires généraux et suggestions :
 - les participants souhaitent bénéficier d'atelier et de la formation plus régulièrement pour renforcer les compétences en la matière ;
 - les participants souhaitent une mise en pratique des connaissances acquises par des exercices concrets sur le terrain ou en salle ;
 - les futurs ateliers et formations devraient faire appel aux mêmes participants pour un gain d'efficacité lors des débats et pour l'obtention de résultats ;
 - les participants souhaitent bénéficier des supports de cours avant l'atelier et avoir un résumé en fin de séance voire fin de journée

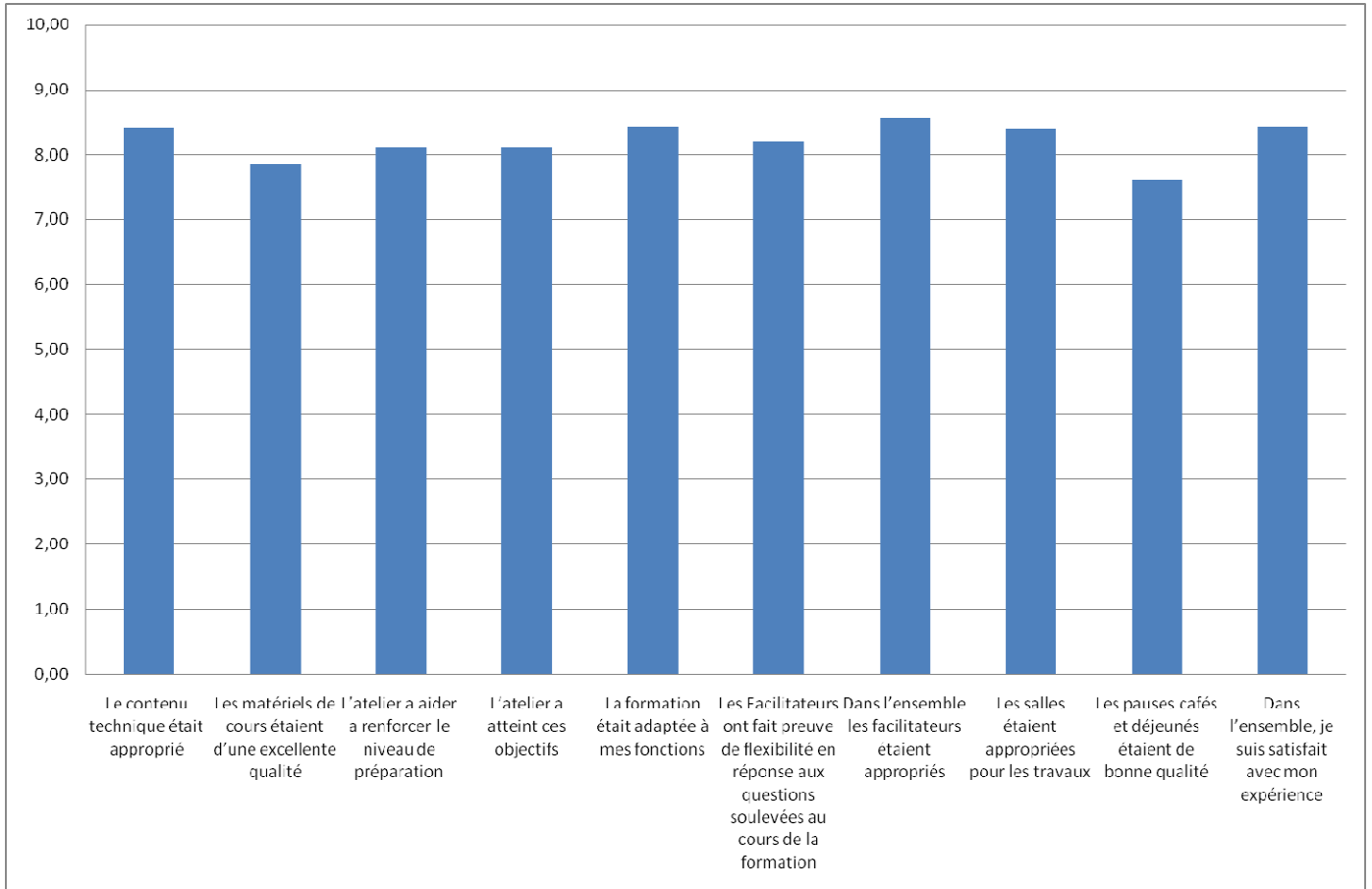


Figure 1. Résultats du questionnaire d'évaluation (voir Annexe 11)

Formulaire d'évaluation

Afin de mesurer l'efficacité de nos formations, nous sommes intéressés par votre avis

Titre de l'Atelier:

Nom du participant:

Date:

Comment noteriez-vous les éléments suivants ? 0 = vraiment en désaccord et 10 = fortement d'accord. Afin de nous aider à réaliser les améliorations appropriées dans le future, merci d'être aussi spécifique que possible.

Course Design Structure de la formation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Le contenu technique était approprié</i>											
<i>b. Les matériels de cours étaient d'une excellente qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours :</i>											
Applicabilité aux objectifs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. L'atelier a aidé à renforcer le niveau de préparation antipol dans le pays</i>											
<i>b. L'atelier a atteint ces objectifs</i>											
<i>b. La formation était adaptée à mes fonctions</i>											
<i>Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation :</i>											
Facilitateur dans l'ensemble	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les Facilitateurs ont fait preuve de flexibilité en réponse aux questions soulevées au cours de la formation</i>											
<i>b. Dans l'ensemble les facilitateurs étaient appropriés</i>											
<i>Commentaires au sujet des facilitateurs:</i>											
Equipements et organisation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les salles étaient appropriées pour les travaux</i>											
<i>b. Les pauses cafés et déjeunés étaient de bonne qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques sur les équipements et organisation :</i>											

Evaluation générale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Dans l'ensemble, je suis satisfait avec mon expérience</i>											

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des modules que vous avez trouvé particulièrement utiles dans le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des modules que vous n'avez pas trouvé particulièrement utiles.

Commentaires généraux et suggestions :

Annexe 12. Photographies



Discours d'ouverture de Mr. le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme



Première pause café de l'atelier à l'hôtel Malaika



Photo de groupe



Travail de groupe sur le projet de protocole d'accord



Remise des certificats et support de cours